

Séance du 12 Juin 2003

L'an deux mil trois le douze Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU, 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN M. Jacques TILLY, M. Michel LE ROY

Absents : Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Romain QUERE,

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Juin 2003

Date de Publication : 13 Juin 2003

Secrétaire : Pierre LE DILAVREC

<u>Objet</u> : Enquête Publique, Intallation classée, Earl de Kerfeutenen : Loguivy-Plougras
--

Le Maire expose au Conseil que par arrêté préfectoral du 25 Février 2003, une Enquête publique d'un mois a été ouverte sur la demande présentée par l'EARL de Kerfeutenen, en vue de régulariser la situation administrative de son élevage avicole situé au lieu-dit " Kerfeutenen " en Loguivy-Plougras (Section H1 N° 81-88), autorisé le 29 Mai 1992 pour 60 000 poulets de chair (soit 60 000 animaux équivalents) qui comprend actuellement 84 000 poulets de chair (soit 84 000 animaux-équivalents) ainsi que la mise aux normes du plan d'apandage.

Le dossier est resté déposé à la mairie de Loguivy-Plougras du 22 Avril au 22 Mai 2003 aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux.

Pendant toute la durée de l'enquête, les tiers intéressés ont pu prendre connaissance du dossier, consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit en mairie au nom du Commissaire-Enquêteur. M. Maurice LANDEL, désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur qui a reçu les déclarations des tiers en Mairie,

1ère semaine : le Mardi 22 Avril 2003 de 9 heures à 12 heures

2ème semaine : le Mardi 29 Avril 2003 de 9 heures à 12 heures

3ème semaine : le Mardi 6 Mai 2003 de 9 heures à 12 heures

4ème semaine : le Mardi 13 Mai 2003 de 9 heures à 12 heures

5ème semaine : le jeudi 22 Mai 2003 de 14 heures à 17 heures

Le Maire sollicite l'avis du Conseil sur ce dossier : à l'unanimité : Avis favorable du Conseil.